

La zone → succès

Avec l'aide d'un courtier d'entreprises agréé

Le Foyer Notre-Dame-du-Sourire d'Allardville a changé de propriétaire

Le 16 octobre dernier, Masoud Sabeti et Réjeanne Duguay-David sont devenus les nouveaux propriétaires du Foyer Notre-Dame-du-Sourire d'Allardville. Ils prennent la relève d'Ida Robichaud, qui désirait prendre une retraite bien méritée après de nombreuses années dans le service spécialisé des soins pour les personnes à besoins spéciaux ou encore à mobilité réduite.

Il est nécessaire de bien connaître le processus de vente ou d'achat d'une entreprise commerciale, comme un foyer de soins pour personnes à besoins spéciaux pour effectuer une telle transaction. « Un bon courtier d'entreprises agréé est incontournable et d'une aide précieuse, qui vous évite bien des problèmes lorsque vient le temps de vendre un foyer comme le nôtre » de confier Mme Robichaud.

Une feuille de route éloquent

Camille McLaughlin est le seul courtier d'entreprises francophone agréé en transfert d'entreprises, analyste senior en affaires et médiateur agréé d'entreprises avec COURTIERS D'ENTREPRISES CANADEST INC. Il a reçu la prestigieuse désignation de Certified Business Intermediary (CBI), il y a deux ans. Son bureau de Tracadie, devenu le siège social, couvre maintenant tout le Nouveau-Brunswick. Les services professionnels de la firme de courtage CANADEST vont s'étendre au Québec et en Ontario dans un avenir rapproché.

M. McLaughlin favorise les transactions avec des compagnies qui sont toujours en activité. « Elles ont un inventaire, du personnel qualifié et des fournisseurs, ainsi que des biens immobiliers, ce qui rend parfois ces transactions très complexes », explique-t-il. « Il est important d'assurer une transaction transparente entre les parties, et

ce, en toute confidentialité ». Son rôle de coordination permet d'intervenir comme courtier, en aidant les propriétaires à trouver un acheteur, et d'épauler les deux parties dans cette transaction. Le processus de transfert d'une entreprise comprend, entre autres, l'évaluation de l'entreprise, la normalisation des états financiers, la planification du financement, la structure financière de l'entente et la négociation.

En activité comme courtier d'entreprises depuis 2011, Camille McLaughlin a été en mesure d'accompagner plusieurs entrepreneurs dans le processus de vente d'entreprise. Il devait participer au Salon Destination Canada, en France, qui a été reporté à cause des récents événements, afin de recruter des acquéreurs français pour investir dans des entreprises au Nouveau-Brunswick, et spécialement du côté francophone.

Grâce à son aide, Réjeanne Duguay-David et Masoud Sabeti ont accompli le rêve de devenir propriétaires de ce Foyer. Pour le sympathique Masoud Sabeti, qui possède déjà un foyer de soins en Saskatchewan, il s'agit d'une nouvelle acquisition au nord du Nouveau-Brunswick, tandis que pour Mme Duguay-David, qui agira comme gérante de l'établissement, elle se dit enchantée de s'associer à M. Sabeti pour réaliser son rêve et se créer un nouvel emploi comme dirigeante.

Ils ont reçu les clés de l'établissement des mains de l'ancienne propriétaire, Ida Robichaud, et ils ont l'intention de suivre la voie tracée par l'ancienne administration en offrant des services de soins de qualité aux personnes à besoins spéciaux et à mobilité réduite, axés sur un accueil chaleureux vivant comme une famille, avec un service personnalisé et une alimentation saine et excellente. « Les personnes âgées et celles qui ont des besoins spéciaux ont



De gauche à droite : Réjeanne Duguay-David et Masoud Sabeti, les nouveaux propriétaires acceptant les clés de Ida Robichaud en présence de Camille McLaughlin CBI.



toujours été d'une grande importance pour moi », ajoute Réjeanne Duguay-David.

Mme Réjeanne Duguay-David et Masoud Sabeti sont très satisfaits des services offerts par le courtier d'entreprises, alors que les outils et les conseils fournis leur seront très utiles dans la gestion de leur entreprise. « Ces services vont bien au-delà des attentes que j'avais au départ envers CANADEST. Grâce à l'implication soutenue de M. McLaughlin et à ses judicieux conseils, nous avons bon espoir que notre foyer va bien se positionner dans le service communautaire que nous désirons offrir à la population », ont-ils expliqué.

Publireportage

SERVICES OFFERTS

- Évaluation de la Valeur de votre entreprise à la juste valeur marchande (JVM)
- Normalisation des états financiers des 5 dernières années
- Évaluation de la juste valeur marchande (JVM) de la machinerie & des équipements
- Mise en vente de l'entreprise de façon confidentielle en utilisant des moyens pour rejoindre des acheteurs sur le plan local, régional, provincial, national et international
- Agir comme conseiller d'affaires et d'analyste dans tout le processus de vente et d'achat d'une entreprise
- Préparer le plan d'affaires et les projections financières pour l'acheteur et le conseiller sur les sources de financement
- Assurer la coordination avec tous les intervenants des deux partis concernés (Avocats, comptables, fiscalistes, etc.)
- Assurer la négociation et la clôture de la transaction



M. Camille McLaughlin
B.A.A., M.A.P., M.Éd., SBA, CMEA, CBTS, CBI.

Courtiers d'entreprises CANADEST inc.
CANADEST business brokers inc.

Analyste d'entreprises senior (SBA)
Spécialiste agréé en transfert d'entreprises (CBTS)
Courtier d'entreprises agréé (CBI)
Évaluateur agréé de machinerie et d'équipement (CMEA)

Siège social : 5-3543 rue Principale,
Tracadie-Sheila, NB E1X 1C9

506-395-2550 (Bureau)
506-395-2560 (Télécopieur)
506-397-2500 (Cell.)
1 844 395-2550 (Sans frais)

Courriel : Camilmcl2011@gmail.com
infocanadest@gmail.com

<https://www.facebook.com/canadest>

